

(1) Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie (Comte E. Amédée de FORAS)

La Maison de Beauvoir à Pallud et la famille de Bongain

Michel *Boni lucri*, de Rossillon au diocèse de Belley, était notaire public et reçut des actes en cette qualité le 25 juin 1459, le 25 janvier 1461 à Chambéry et à Chamoux ; le 14 février 1437 il est qualifié de bourgeois de Chambéry et témoin au testament de Guillermet Chabod fait à Lescheraine. Il est fort possible que Capré, f^o 276, ait étendu à tort aussi au père la qualité, *ex receptoribus computorum*, qui peut parfaitement s'appliquer seulement au fils. Quoi qu'il en soit, cette charge ou ces charges ont été la cause de la noblesse de cette famille, qui s'est divisée en trois branches dont une restée à Chambéry, les deux autres établies à Beauvoir près Conflens, et à Saint-Gervais en Faucigny : l'avant-dernière a encore des représentants à Albertville.(1)

N^e Antoine de Bongain

Les preuves de noblesse faites par ses descendants ensuite de l'édit de 1723 remontent jusqu'à cet Antoine (Biblioth. du roi à Turin : marquées par un double trait). Lui, appelé noble, fils de N^e Jean (sans mention de bâtardise), ép., par contr. dot. du 20 juin 1497 (Arch. du Sén. de Savoie), D^{lle} Louise, fille de N^e Mathieu de St-Jeoire, de la paroisse de la Palud, au mandement de Chevron en Tarentaise. Le père constitua à sa fille la moitié de tous ses biens : elle apporta à son mari la maison forte et biens de Beauvoir en ladite paroisse où Antoine s'établit.(1)

Mathieu de Saint-Jeoire,

témoin à Plancherine, le 15 Juin 1479 (Arch. Thuyset) ; dit de la paroisse de la Palud, au mandement de Chevron. Il est témoin à une quittance le 13 mai 1469 (Arch. de Giez). Il donne à sa fille, par contrat dotal, la moitié de tous ses biens.

N^e Louise de Saint-Jeoire

fille de N^e Mathieu de Saint-Jeoire, ép., contrat dotal du 20 juin 1497 (Arch. S.S S) N^e Antoine de Bongain. Elle apporte la maison de Beauvoir à la Palud.(1)

N^e Jean de Bongain

... «demeura dans Pallud pour conserver et rétablir la maison que divers accidents de guerre, de querelles et incendies avaient notablement affaiblies sous son père qui avait tué en duel un des seigneurs de la maison de Beaufort. Sa maison fut aussy pillée et bruslée quand le roi François I... envahyt la Savoye et les estats de S. A. Sérén. Charles le Bon en 1535.»(1)